
Le dilemme connaissance-action : le développement comme champ politique

Jean-Pierre Dozon

- 1 Une idée directrice semble commander la demande émanant des "développeurs" à l'endroit de "anthropologie et, plus encore, la façon dont celle-ci (quand elle accepte de leur prêter un intérêt, ce qui n'est pas toujours la cas) souhaiterait se positionner vis-à-vis de ceux-là.
- 2 Cette idée est la suivante : les échecs ou les résultats médiocres des multiples projets de développement, tout particulièrement en Afrique, seraient dus à une très insuffisante connaissance, voire à une totale méconnaissance des sociétés locales ; la demande et surtout l'offre d'anthropologie viseraient donc à combler les plages d'ignorance dans lesquelles les "développeurs" se sont régulièrement empêtrés jusqu'à en prendre quelque peu conscience.
- 3 Si, dans le cadre d'une association destinée à promouvoir l'anthropologie du développement, quelque chose de cette idée doit être à l'évidence retenue, il convient d'en reconnaître la large part d'illusion, et par là de tenter de définir autrement la compétence de l'anthropologie dans ce qui devrait être sa contribution la plus adaptée aux projets de développement.
- 4 Pourquoi donc parler d'illusion alors que c'est précisément la connaissance des sociétés locales, le savoir de leurs structures et de leurs dynamismes internes, qui semblent être, et notamment pour les développeurs les plus acquis à la cause anthropologique (et ils ne sont pas forcément légion), la clef décisive pour améliorer les projets de développement, voire pour les conduire à la réussite ? Dans cette affaire, l'illusion réside, me semble-t-il, dans la position maximaliste de l'anthropologie lorsque, ironisant sur l'échec des projets de développement, elle laisse entendre que si dès le départ (au niveau de ce que l'on appelle l'ex ante) leur conception s'était articulée sur la connaissance des sociétés locales, leurs résultats auraient été tout autres. Une telle position me paraît redevable d'au moins trois critiques qui lui donnent en effet un caractère largement illusoire.

- 5 La première se laisse repérer dans cette espèce de satisfaction, voire de jouissance qu'éprouve souvent l'anthropologue lorsqu'un projet, auquel il est plus ou moins associé (au titre d'expert conjoncturel ou d'observateur non engagé dans sa conception et sa mise en œuvre), échoue. Tout se passe comme si l'échec ou les impasses des développeurs servaient à leur égard de procédés ordaliques, comme si en échouant ils faisaient l'aveu de leurs ignorances et, par antithèse, comme si ils rendaient lumineusement évident le savoir anthropologique. Il s'agit là d'une scène très particulière où l'anthropologie se donne le beau rôle et trouve à peu de frais une position de maîtrise ; position passablement illusoire qui peut tout au plus séduire et provoquer chez les développeurs un désir de connaissance et de formation anthropologiques (ce qui s'observe parfois dans le milieu des ONG) mais laisse la discipline foncièrement dans l'inaction comme si en l'occupant elle ne souhaitait ou ne pouvait conduire et mettre en œuvre des projets de développement (la maîtrise ne serait ainsi jamais que l'envers de l'inaction ou qu'une énième version de l'observation participante).
- 6 La seconde critique est le contrepoint de la première. Le beau rôle que l'anthropologie se donne par rapport à la supposée ignorance des développeurs tranche, me semble-t-il, avec l'humilité ou la lucidité dont elle doit nécessairement se prévaloir. Sans vouloir ici ranimer un débat épistémologique toujours prompt à égayer notre discipline, il est patent que si ses savoirs empiriques et théoriques l'autorisent à prendre la parole, à fustiger ou à combler les ignorances des autres, et ainsi à prétendre à quelque utilité sociale, sa veine critique s'applique aussi, et peut-être avant tout, à elle-même ; en l'espèce à ses méthodes, ses catégories, ses objets, voire ses finalités (comme le fait de proposer une anthropologie du développement qui serait l'illustration exemplaire d'une anthropologie appliquée), toujours discutables et passibles de révisions ; toutes choses qui l'amènent parfois à découvrir dans ses fondements ou ses strates les plus établies des stéréotypes ou des schématismes qu'elle reproche tant aux développeurs (en ce sens leur ignorance ne serait peut-être qu'une certaine forme d'anthropologie). On pourrait ici illustrer le propos par cette situation paradoxale d'un anthropologue qui, travaillant peu ou prou dans le cadre d'une opération de développement (pour en faire par exemple le suivi ou le bilan), découvre sous un autre angle la société qu'il étudiait depuis des années ; et non pas seulement parce que la société en question se trouve dans une situation inédite, réagit, comme on dit, à l'opération de développement, mais parce que changeant par nécessité de méthodes ou d'échelle, il y découvre en effet des phénomènes qu'il n'avait pas vus auparavant. En quoi l'ignorance des développeurs l'a finalement aidé à surmonter ses propres bévues.
- 7 La troisième critique prolonge la première au point où la position de maîtrise de l'anthropologie paraît quitter le terrain de la pure illusion ou séduction pour s'actualiser en une contribution essentielle à la conception et à la mise en œuvre des projets. S'il s'agit -là certainement d'une hypothèse d'école (que peu de cas, du moins en France, peuvent étayer), on peut toujours en imaginer les conséquences pour une discipline qui s'était cantonnée dans l'observation des projets et dans une attitude ironique à l'égard de leurs échecs répétés. Au plan de la conception, il est clair que l'anthropologie, dès lors qu'elle s'appuie sur une connaissance préalable de la société ou de la région visée par un quelconque projet de développement, est en mesure de définir, avec d'autres disciplines, ce qu'on pourrait appeler le champ du possible (affiné éventuellement par quelques scénarios alternatifs) ; mais il est tout aussi clair que ce champ du possible n'a ou n'aura de validité qu'en étant actualisé par le projet de développement lui-même ; projet qui,

quels que soient ses facultés d'intégrer le savoir anthropologique, de se faire "entreprise intelligente", est fondamentalement un dispositif d'action avec ses nécessaires objectifs et ses nécessaires contraintes (techniques, financières, etc.). A ce compte, l'anthropologie, ou plutôt l'anthropologue qui ne prétendrait pas être seulement concepteur mais aussi maître d'œuvre, s'engagerait dans l'univers spécifique de l'agir (avec ses choix, ses décisions, ses conflits, ses risques, ses compromis) dont rien ne garantit vraiment qu'il puisse s'organiser sur le mode d'une connaissance appliquée, en l'espèce d'une "anthropologie appliquée". Que la connaissance puisse définir le possible est une chose, mais que ce dernier puisse se réaliser sans écueil, sans contingence, sans événement incongru ou imprévu (bref tout ce qui fait la trame problématique du réel et partant de l'action) reviendrait à adopter une position idéaliste qui est bien souvent celle des développeurs eux-mêmes lorsqu'ils veulent à tout crin rationaliser, "systématiser" leurs projets de développement ; l'ampleur de "échec et du désenchantement est à la mesure d'une telle position (même s'ils ne sont pas des anthropologues, les développeurs ne sont pas des ignorants) ; et l'on imagine mal qu'un anthropologue (ou que l'anthropologie) la fasse sienne au risque d'endosser à son tour, après s'y être commis au nom d'un surcroît de savoir, les impasses ou les échecs du développement.

- 8 Franchi l'obstacle de l'illusion ou d'un idéalisme qui prétend faire croire que la bonne conduite des projets dépend essentiellement d'actions rationnellement déduites de la connaissance des sociétés, quelle pourrait être la compétence anthropologique dans le domaine du développement ?
- 9 Pour en esquisser le cadre, on dispose d'acquis qui appartiennent en propre à une première phase de l'anthropologie du développement et se laissent assez bien résumer par les notions de "détournement", "appropriation", "stratégie", Ces notions sont intéressantes car elles ont apporté aux échecs et aux résultats médiocres des projets de développement un éclairage qui faisait exister et vivre les sociétés qui en étaient la cible, moins sujets du développement qu'acteurs ou comparses d'un jeu qui échappait largement à ceux qui prétendaient en imposer les règles.
- 10 Il faut donc les considérer comme des notions positives impliquant pour tous ceux qui entendent "développer" les sociétés africaines (anthropologues compris) deux conséquences majeures :
 - 11 1) Quels que soient le bien fondé, les justifications (économique, sanitaire, humaniste, etc..) des développeurs, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il y ait détournement, appropriation, stratégie. L'étonnant, et pour tout dire le désespérant, serait bien plutôt que de telles pratiques sociales ne se manifestent pas (même les mises en valeur coloniales, en dépit ou à cause de leurs dispositifs de contraintes, ont été nourries par elles).
 - 12 2) Quoique puissent être les investissements préalables en connaissances, et particulièrement en connaissances anthropologiques (même si l'on peut effectivement souhaiter que de tels investissements se répandent), il faut admettre que des détournements, des appropriations, des stratégies surviendront et, partant, que, même si l'on peut en espérer des améliorations et des conduites plus intelligentes ou plus habiles, les opérations de développement ne seront jamais exactement conformes aux objectifs ou aux résultats escomptés.
- 13 Ce point de vue anthropologique, somme toute assez trivial, allie la positivité au réalisme, et en ce sens se démarque nettement de la position idéaliste (et illusoire) critiquée

précédemment. Il repose sans conteste sur un certain savoir ; mais ce savoir n'est pas celui dont on pourrait faire croire que, par son entremise, les opérations de développement parviendront enfin à leurs buts ; il est directement issu des "situations de développement" et peut se définir comme un savoir hybride où la connaissance des sociétés est étroitement associée à celle d'un contexte de "développement" au sein duquel elles évoluent (savoir "impur" mais riche d'un renouvellement de l'approche et de la compréhension des sociétés africaines). Ce savoir est en quelque sorte dans la droite ligne des positions adoptées dans les années 50 par G. Balandier (ou encore par l'École de Manchester).

- 14 Compte tenu de ces critiques et remarques préjudicielles, on peut tenter de définir maintenant le rôle et la compétence de "anthropologie dans le domaine du développement.
- 15 Son rôle est assurément de prétendre, comme toute autre discipline (agronomie, zootechnie, économie, biomédecine, etc...), participer à la conception des projets, à la délimitation de ce que l'on a appelé le champ du possible (champ où, a priori, des erreurs d'orientation pourraient être corrigées). Pour jouer ce rôle et se voir ainsi reconnaître une certaine compétence, beaucoup de chemin reste à faire (notamment un chemin propre à l'anthropologie qui consiste pour elle, après bien des préventions contre le développement, à passer en quelque sorte à l'acte) ; mais quand bien même elle serait enfin reconnue et s'assumerait a priori comme "discipline appliquée", l'anthropologie ne devrait entretenir aucune illusion quant à l'issue radicalement nouvelle des projets, comme si sa présence devait miraculeusement changer les échecs en réussites.
- 16 Quelle que soit l'utilité ou l'efficacité des apports de l'anthropologie, l'opération de développement en tant que dispositif d'action est une épreuve pour tout le monde. pour toutes les disciplines et pour toutes les compétences engagées. Par conséquent, et suivant la position réaliste évoquée précédemment, il est indispensable à l'anthropologie de reconnaître, une fois le possible défini, que c'est l'action (aussi éclairée soit-elle par la connaissance) qui devient le registre essentiel (toujours apte à redéfinir le champ du possible), et du même coup qu'elle se trouve ramenée au rang d'acteur confrontée à des écueils, des contingences, des imprévus, voire à des échecs.
- 17 Reste, et c'est là où je définirai plus précisément sa compétence, que l'anthropologie ne peut pas se contenter de collaborer à la conception des projets et d'être prise dans l'action, d'assumer, sans autre perspective, le fait d'être "instrumentalisée", ou mieux de s'instrumentaliser elle-même. Il lui faut nécessairement (l'action de développement n'étant pas réductible à un "possible réalisé", ni à une science appliquée, en l'espèce une "anthropologie appliquée") rendre intelligible le cadre de l'action de développement et je dirai de toute action de développement. Or, la façon, me semble-t-il, la plus adéquate de le rendre intelligible consiste à définir ce cadre comme un champ politique.
- 18 En le définissant ainsi, l'anthropologie accomplit en tous points son travail (pour tous les acteurs du développement dont elle fait partie, comme pour elle même en tant que discipline). Elle peut d'abord englober sous un même terme les acquis de l'anthropologie du développement : les notions de détournement, appropriation, stratégie sont à l'évidence des figures du politique ; elle peut ensuite considérer les sociétés "à développer" non point seulement comme des cultures qui dresseraient précisément des "obstacles socio-culturels" aux projets de développement (expression courante des développeurs qui dénote moins de l'ignorance qu'une connaissance ethnologique stéréotypée), mais comme des sociétés politiques. Enfin, par le fait de nous rendre plus

proches ou plus familières des "sociétés à développement" l'anthropologie s'oblige à un exercice de symétrie, c'est-à-dire à considérer l'action de développement non pas pour ce qu'elle prétend être (une action qui s'efforce d'introduire ou d'accroître telle production agricole, d'améliorer telle situation sanitaire, etc...), mais précisément comme une entreprise politique qui, sur fond de "rationalité" scientifique, technique, économique, ne cesse de se contextualiser par de multiples enjeux, stratégies, réseaux d'influence etc... (en quoi développeurs et développés seraient plus proches qu'il n'y paraît).

- 19 Par la définition d'un tel champ, l'anthropologie du développement devrait plus généralement promouvoir deux idées. D'une part, considérer que quels que soient les techniques et les savoirs (dont le sien) investis dans un projet de développement (rationalisation du possible), celui-ci, dès qu'il se met en œuvre (et souvent bien avant qu'il ne le soit sur le terrain), devient un champ politique, et par conséquent qu'il lui appartient de le décrypter comme tel. D'autre part que, grâce au développement, grâce à ce qu'on pourrait croire être son "application", l'anthropologie peut enfin découvrir un champ dont elle a cru bon de s'abstraire en produisant des catégories, des typologies trop souvent délestées d'acteurs et d'analyses contextuelles.
- 20 Je conclurai par une question. La compétence anthropologique dans le domaine du développement doit-elle être "pure" analyse et mise en forme d'un champ politique ? Pour qu'elle soit pertinente, et compte tenu du fait qu'elle est censée s'impliquer dans une opération spécifique, ne faut-il pas aussi que celui ou celle qui l'incarne joue le rôle de négociateur, médiateur, bref de tiers entre développeurs et développés, et assume ainsi jusqu'au bout les impératifs de l'action tout en n'étant pas entièrement du côté de ceux qui l'emploient ?